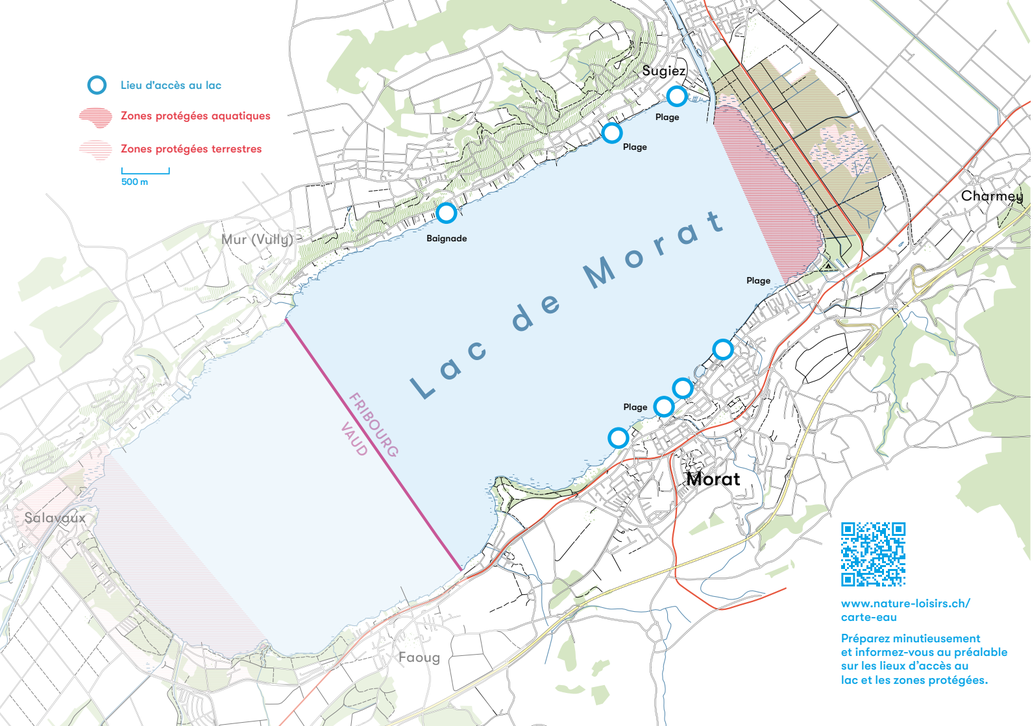

www.nature-loisirs.ch/carte-eau

Préparez minutieusement et informez-vous au préalable sur les lieux d'accès au lac et les zones protégées.

Silhouette menaçante

La silhouette d'un être humain debout, visible de loin, constitue une menace pour la plupart des oiseaux, même à grande distance. Lorsqu'elles sont perturbées, certaines espèces abandonnent leurs couvées ou sont contraintes de renoncer à leur habitat. Les oiseaux en fuite perdent beaucoup d'énergie, qu'ils n'arrivent pas à compenser en hiver. Les oiseaux en bandes réagissent également plus fortement aux perturbations que lorsqu'ils se déplacent individuellement. Seules quelques espèces, comme le cygne tuberculé ou le canard colvert, se sont habituées à l'homme.

Un monde sous-marin sensible

Les poissons et autres animaux aquatiques méritent également votre considération. Les embouchures de ruisseaux ou de rivières – avec leurs eaux fraîches et riches en oxygène – sont particulièrement sensibles, tout comme la végétation aquatique des zones peu profondes. Un grand nombre de poissons y fraient. Évitez donc ces secteurs.

Les autres usagers et la sécurité

Outre les quatre recommandations de comportement envers la nature, d'autres prescriptions s'appliquent quand on se déplace sur l'eau (distance par rapport à la zone de baignade, respect de la sphère privée des riverains). Vous êtes en outre responsable de votre propre sécurité (équipement, entraînement, etc.).

Distances sur l'eau

Sur l'eau, il n'est pas facile d'estimer les distances, car on ne dispose pas des points de repère habituels. De manière générale, vous devriez connaître les distances suivantes :

25 mètres – Distance minimale légale par rapport aux roseaux, joncs, nénuphars et autres plantes aquatiques, définie pour protéger les rives et la végétation. Selon l'ordonnance sur la navigation intérieure, les personnes qui ne respectent pas cette distance sont amendables.

100 mètres – Distance minimale recommandée par rapport aux roselières, aux îles et aux bancs de sable ou de gravier, définie pour éviter de déranger la faune.

300 mètres – Selon l'ordonnance sur la navigation intérieure, seules les personnes portant un gilet de sauvetage peuvent s'éloigner davantage de la rive. D'autres informations concernant la sécurité se trouvent sous www.swisscanoe.ch/fr/securite.

1000 mètres – Les oiseaux d'eau rassemblés en grands groupes peuvent déjà réagir à cette distance – particulièrement en hiver. Ils tendent tout d'abord le cou, s'éloignent à la nage, puis finissent par s'envoler. Il est donc recommandé d'en rester le plus éloigné possible.

Sur l'eau avec respect

respecter c'est protéger

Les lacs nous invitent à nous déplacer librement sur leur vaste surface, que ce soit par nos propres moyens ou à l'aide des éléments, sur une planche ou en bateau. Parallèlement, les eaux constituent des milieux naturels qui accueillent des oiseaux, des poissons et d'autres organismes vivants.

En bien des endroits, l'homme et la nature peuvent s'épanouir côte à côte. Les sections de rives bâties ou desservies par des chemins peuvent généralement être utilisées sans problème depuis le plan d'eau dans le cadre d'activités de loisirs. Au large également, les amateurs de sports nautiques bénéficient d'une grande liberté de mouvement.

Les oiseaux et d'autres animaux prennent la fuite lorsque des personnes se rapprochent trop d'eux. C'est le cas même si vous vous déplacez en silence sur l'eau.

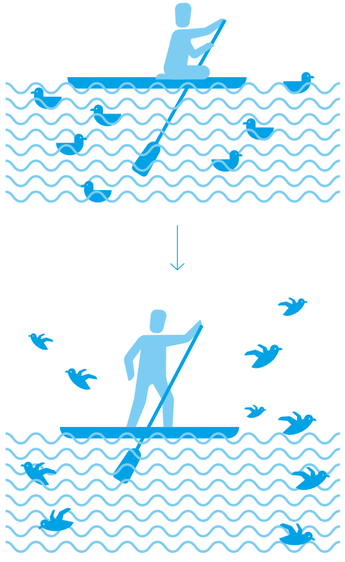

Les oiseaux fuient les silhouettes humaines en position debout. Gardez donc vos distances des zones naturelles sensibles.

Quelques recommandations :

Si vous observez ces recommandations, vous vous comportez de manière prévenante sur l'eau. Les oiseaux pourront vous observer à distance de manière détendue.

1. Restez éloigné des roselières

Si possible à 100 mètres. De nombreux oiseaux nichent et se cachent dans les roseaux.

2. Restez éloigné des îles de gravier et des bancs de sable

Si possible à plus de 100 mètres. De nombreux oiseaux y nichent, s'y reposent ou y cherchent de la nourriture.

3. Maintenir une grande distance des groupes d'oiseaux

Ne pas naviguer dans des secteurs où se trouvent des rassemblements d'oiseaux, en particulier durant l'automne et l'hiver. Des perturbations sont possibles à une distance de 1 km.

4. Respectez les aires protégées

Ne jamais y pénétrer. Ces secteurs sont souvent marqués par des bouées jaunes ou des panneaux. Ils figurent aussi sur certaines cartes.

www.nature-loisirs.ch/eau

Une campagne de l'association «Nature & Loisirs».
www.nature-loisirs.ch/eau

Avec le soutien du :
Canton de Fribourg

Membres de l'association «Nature & Loisirs»
(avril 2026)

Amis de la Nature Suisse, Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne, Association Suisse des Gardes-Faune, Association Suisse des Guides de montagne, BirdLife Suisse, ChasseSuisse, Club Alpin Suisse CAS, Coopérative WeitWandern, Swiss Outdoor Association, Association Suisse des Constructeurs Navals, Fédération Suisse de Vol Libre, Kitesurf Club Suisse, Mountain Wilderness Suisse, Pro Natura, Réseau des Parcs Suisses, SuisseMobile, Suisse Rando, Station Ornithologique Suisse, Swiss Canoe, Swiss Rangers, Swiss Sailing, Swiss-Ski, Swiss Snowsports.

Social Media
- www.facebook.com/respectwildlifeCH
- www.instagram.com/respectwildlife.ch_wasser
- www.linkedin.com/company/verein-natur-und-freizeit

Commande de la version imprimée et téléchargement du fichier PDF
www.nature-loisirs.ch/eau/shop (commandes gratuites)
www.nature-loisirs.ch/produits (téléchargement)

Impression neutre pour le climat et émettant peu de COV, sur papier recyclé.

© Association «Nature & Loisirs», mars 2026